



Communiqué de presse  
18 septembre 2018

**La Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives et la commune nouvelle de Cherbourg-en-Cotentin s'engagent pour mettre en œuvre un plan d'actions global contre les drogues en direction des jeunes**

Le mercredi 19 septembre, Nicolas Prisse, Président de la MILDECA et Frédéric Bastian, maire-adjoint au développement social et à la promotion de la santé de Cherbourg-en-Cotentin, signeront une convention de partenariat pour l'élaboration et la mise en œuvre du « Plan jeunes et consommation d'alcool, de cannabis et de tabac » destiné à mieux protéger les jeunes cherbourgeois. Cette signature aura lieu à la mairie de Cherbourg-en-Cotentin et s'inscrit dans le cadre plus global d'un déplacement du président de la MILDECA sur le territoire.

Animée par la MILDECA, la politique de lutte contre les addictions est portée par la quasi-totalité des départements ministériels mais son efficacité naît aussi de très nombreuses initiatives locales émanant d'habitants, élus, commerçants, membres d'associations, professionnels de l'éducation, de la santé ou de la sécurité qui, chaque jour, sont confrontés aux dommages sanitaires et sociaux liés à ces consommations. En s'appuyant sur son réseau territorial dans les préfectures, la MILDECA a souhaité aider les collectivités désireuses de changer la donne, à l'échelle de leur territoire, en lançant en mars 2018 un appel à projets d'un million d'euros visant à favoriser une action globale en direction des jeunes contre les consommations à risque d'alcool, de cannabis et de tabac.

Ce projet permet aussi d'ancrer des partenariats forts avec, en particulier, l'Association des Maires de France, le Centre National de la Fonction Publique Territoriale ou l'Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie.

Par la construction d'un plan d'actions global, il est escompté **une évolution des consommations des jeunes** par :

- une transformation des représentations associées à l'alcool, tabac et cannabis, en particulier par une meilleure connaissance des risques et dommages associés
- une diminution de l'accessibilité des mineurs à l'alcool et au tabac et un plus grand respect de l'interdiction de vente à ces derniers

- la création d'un environnement protecteur par la mobilisation des parents, des adultes et des jeunes eux-mêmes

Plus de 70 territoires ont candidaté à cet appel à projets témoignant ainsi de leur engagement contre les addictions. Onze collectivités ont été retenues : CA Béziers Méditerranée (34), Calais (62), Cherbourg-en-Cotentin (50), Fontaine (38), La Possession (974), CA Maubeuge Val de Sambre (59), Merville (59), Montrabé (31), Nice (06), Petite Terre (975), Rosny-Sous-Bois (93). Les actions qui seront menées permettront de mieux protéger les jeunes en mobilisant des territoires sur lesquels vivent près d'1,5 million de personnes.

Le dossier de la ville de Cherbourg-en Cotentin, territoire portuaire fortement concerné par les consommations d'alcool, de cannabis et de tabac, permet de consolider une politique volontariste de promotion de la santé et de l'accès aux soins en agissant dans tous les milieux (professionnels, étudiants) et en apportant des réponses structurées visant à réduire les consommations à risque d'alcool.

**Contact presse Cherbourg-en-Cotentin :**

Régis Buquet – [regis.buquet@cherbourg.fr](mailto:regis.buquet@cherbourg.fr) - Tél. 02 33 08 28 08

**Contact presse MILDECA :**

Ingrid Lamy-Ezrati – [ingrid.lamy-ezrati@pm.gouv.fr](mailto:ingrid.lamy-ezrati@pm.gouv.fr) – Tél. 01 42 75 69 67  
En savoir plus sur la MILDECA : [www.droques.gouv.fr](http://www.droques.gouv.fr)